



**Procès-verbal du COSP siégeant en formation élargie aux membres du COPIL
du 18/03/2024 (salle du Conseil)**

Sous la présidence du Directeur de l'EUR Xavier LATOUR

Au titre du COSP :

Etaient présents : M. le Doyen LATOUR, E. MOUIAL, M. LATINA, T. MARTEU, J-C MARTIN, Y. STRICKLER, A. MILLET-DEVALLE, A. TRESCASES, C. PINA, M.-O. DIEMER, B. THERACHE, A. PERETTI, M. TELLER, M. MEZAGUER, L. ANTONINI-COCHIN, F. CROUZATIER-DURAND, L. AVIS, E. GLATH, A. ORABONA

Avaient donné procuration : G-C. GIORGINI, M. OUAKNINE, P. TÜRK, K. DEHARBE, P. LUPPI, F. GHELFI, Y. MSAOUAR

Etaient absents non représentés : R. CHABBERT, R. DEMARCHI, M. GUERRINI, M. BASSI, E. DANIEL, T. LEVY. VALENSI, L. PINEAU, J. TRIBOLO-FERRAND

Au titre du COPIL :

Etaient présents : M. le Doyen LATOUR, E. MOUIAL, M. LATINA, A. MILLET-DEVALLE, T. MARTEU, G. CERQUEIRA

Avaient donné procuration : G. LERAY, P. TÜRK

Etaient absents non représentés : U. MAYRHOFER, Y. RUMPALA, E. WALLISER, R. BOURGET, F. BELLONE,

Etaient présents en qualité d'invités : H. GOUDINEAU, directeur administratif, S. MACCAGNAN, Directrice des études, C. BRULEY, Responsable pôle LASHS du SCD et de la BU Trotabas, ALVAREZ Maria, responsable Bureau Relations internationales, N. CARLES, Responsable service scolarité, M. ORTOLANI, Professeur en Histoire du droit et des institutions, E. COUET, responsable service financier, A. LECCIA, responsable service alternance et relations entreprises, A. LÉZÉ, assistante du Doyen.

La séance débute à 14H00.

1) Informations de l'équipe décanale

Prise de parole du Doyen Xavier LATOUR

Le prochain COSP/COPIL se déroulera le mardi 30 avril à 9h30.

L'inauguration des locaux de l'antenne locale « Méditerranée - Nice » de la Société de législation comparée se tiendra le 3 avril après-midi, avec une signature de convention en présence du nouveau Président, Maître MOLINIÉ. Une conférence sera ensuite organisée dans l'amphithéâtre Cristini à 17h30.

Le job dating, piloté par le service alternance, aura lieu le 4 avril, au CROUS, avec la participation de Formasup. 66 étudiants et une vingtaine d'entreprises sont inscrits pour le moment.

La cérémonie des masters est prévue le 12 avril, à 17h.

Le buffet champêtre est planifié le 11 juillet.

La Faculté reçoit le séminaire des encadrants de UNICA le 9 juillet.

L'Université sera fermée du 31 juillet au soir au 19 août au matin.

La Faculté fermera ses portes du 31 juillet au soir au 22 août au matin.

NOUVEAUX AXES DE TRAVAIL

Pour une convivialité et une vie de campus améliorées, l'EUR souhaiterait soutenir les étudiants et personnels dans la création de clubs (lecture, cinéma, théâtre, ...) ou l'organisation de différentes activités.

Dans un autre registre, un appel à rejoindre un groupe de réflexion sur la situation des MCF sera lancé. Il pourra notamment travailler sur la progression des carrières, le nombre de poste ouverts, la préparation au concours d'agrégation, l'intégration dans les unités de recherche...

En matière pédagogique, deux questions importantes ont été posées au CAP : quels sont les abonnements possibles à des outils d'intelligence artificielle juridiques et comment former les enseignants à la maîtrise de ces outils ?

Alors qu'il est de plus en plus difficile de recruter des vacataires et maintenir un nombre suffisant de postes d'ATER, une réflexion est à mener sur ce qu'est un TD au 21^{ème} siècle. Doit-on rester sur le schéma actuel ou doit-on envisager de garder le volume horaire et assurer la relation avec le cours magistral, différemment ? Un appel à manifestation d'intérêt sera prochainement lancé.

Il est rappelé que l'an dernier, un groupe de travail dédié à la question avait déjà mené un travail conséquent en la présence régulière de 20 à 25 enseignants-chercheurs. En tout, une dizaine d'heures avaient été consacrées à la question de l'enseignement du droit à l'université au 21^e siècle, dont l'essentiel tournait autour de la question des travaux dirigés. Les comptes-rendus sont à disposition afin de continuer la réflexion déjà bien engagée. Les étudiants élus sont invités à se mobiliser afin de participer à la réflexion qui les concerne au premier chef.

Prise de parole du Directeur administratif, Hubert GOUDINEAU

POINT TRAVAUX

L'espace machines à café est en cours de réfection (peinture, éclairage). Une cabane à livres va être installée. Des fauteuils et tables basses vont également être mis à disposition.

L'idée est de poursuivre ces travaux au rez-de-chaussée (sol, peinture), notamment les parties hall et couloirs. Cela s'inscrit dans le cadre d'un plan pluriannuel de travaux de rénovation des locaux, étage après étage.

Un appel à projet a été réalisé pour la rénovation de la salle 401. Un projet est aussi en cours de réflexion pour la salle 324.

Les travaux des sanitaires du 3eme étage se poursuivent.

L'installation du nouveau wifi à la bibliothèque devrait commencer dans les semaines qui viennent.

POINT RH

Le service scolarité a accueilli Madame Karine SOYEZ au service scolarité. Madame SOYEZ s'occupera des formations spécifiques telles que la capacité en droit, la licence droit bilingue, la double licence philo-droit, la licence accès santé et de l'académie de droit.

A la suite du départ en retraite du Professeur Olivier VERNIER, nous avons un poste en collège A à pourvoir au sein du conseil scientifique et pédagogique.

Les élections seront organisées par voie électronique entre le mercredi 17 et le jeudi 18 avril. La date limite de dépôt des candidatures est le 2 avril.

Il faut à ce jour, remplacer un historien du droit.

Prise de parole de la Professeure Eva MOUIAL

POINT PEDAGOGIQUE

Un sondage pour l'aménagement d'un « Pédagolab » a été lancé sur proposition de l'Université. Une salle sera équipée en matériel et dédiée aux enseignants pour se retrouver, travailler ensemble sur les innovations et échanger sur les pratiques pédagogiques en général.

Une réunion a été organisée après dépouillement du sondage.

La salle de professeurs est apparue être la plus adaptée pour ce projet. Une table de réunion, un espace détente et des équipements avec un écran type TBI, du mobilier modulaire seront mis en place. Des formations seront organisées ponctuellement par le CAP.

Le courrier sera réparti dans les laboratoires. Une cabine de visioconférence sera installée dans la salle du Conseil.

Prise de parole du Professeur Mathias LATINA

POINT RECHERCHE

Le nouveau Président de l'Académie 5 est Arnaud ZUCKER.

Un seul appel à projet « consortium » sera validé pour une somme de 50000 euros sur 3ans.

2 appels à manifestation d'intérêt sont prévus : la journée LexSociété dont le thème sera « Instrumentalisation » et un séminaire consacré à Robert BADINTER, éventuellement à l'occasion de la Nuit du droit, en partenariat avec les juridictions et les barreaux.

Le deuxième et dernier contrat doctoral va être mis au concours cette année. Chaque laboratoire pourra remonter 2 sujets et 2 candidats avec un directeur de thèse. Les dossiers devront être remontés en juin, la sélection se déroulera la deuxième quinzaine de juin pour des auditions la première semaine de juillet. Les dossiers seront évalués sur la base de l'excellence académique essentiellement.

Les axes de la dernière journée Lexsociété sont en cours de publication dans la revue. Les doctorales sont également apparues.

La revue publie le colloque de Toulon sur la peine de mort avec aussi un projet de publication papier.

2) Projet de création du DU Droit monégasque

Prise de parole du Professeur Yves STRICKLER

Notre établissement a signé le 03 mai 2021, sous l'impulsion des professeurs Renucci et Strickler, une convention de partenariat avec l'Institut monégasque de formation aux professions judiciaires.

En France, il existe un diplôme de droit social monégasque, délivré par la faculté de droit de Montpellier et un certificat de droit monégasque délivré par l'Institut Portalis, à la Faculté de droit d'Aix-Marseille, délivré parallèlement à la licence.

La convention est fortement soutenue par la Direction des Services Judiciaires et l'Institut Monégasque de Formation aux Professions Judiciaires

Un partenariat autour du projet de DU avec la Faculté de droit d'Aix-Marseille est convenu.

Les enseignements du DU ont pour finalité l'acquisition d'une solide culture institutionnelle et juridique dans les domaines où le droit monégasque se distingue du droit français

Chaque module est constitué de 20 heures CM par semestre, soit 40 heures annuelles par année du D.U. (soit 60h équivalent TD).

L'intégralité de la formation se déroule sur 3 ans.

Examens :

Etudiants en FI : un oral se tenant en fin d'année et portant sur les semestres 1 et 2 en première année, semestres 3 et 4 en 2e année du DU, et semestres 5 et 6 en 3e année du DU; chaque année est validée par une note supérieure ou égale à 10/20.

Etudiants en FC : certification.

Intervenants :

Les cours seront délivrés à la fois à Aix et à Nice, en duo entre les deux lieux (présentiel et visioconférence en même temps)

Tarifs : 1000 euros pour la formation continue à l'année, 600 euros par semestre pour la certification et 250 pour les formations initiales.

Le Conseil scientifique et pédagogique, élargi au Comité de pilotage, adopte (1 abstention) le projet de création du DU Droit monégasque.

3) Précisions concernant les tarifs de certains DU

Intitulé DU	Responsables	SITUATION ACTUELLE		NOUVEAUX TARIFS À COMPTER DE SEPTEMBRE 2024			Observations
		Tarif 1	Tarif 2	Tarif 1 (Plein tarif) Autres apprenants	Tarif 2 Étudiants inscrits à UniCA préparant un DN*	Tarif 3 Étudiants inscrits dans une autre université européenne préparant un DN*	
Violences faites aux femmes	Ugo BELLAGAMBA	2 085 €	500 €	2 085 €	500 €	750 €	Tarif 2 aussi pour les étudiants d'Hétis
Protection de l'enfance	Fabienne GHELFI	1 743 €	500 €	1 743 €	500 €	750 €	Tarif 2 aussi pour les étudiants d'Hétis
Médiation	Marie-Odile OIEMER Thibault GOUJON- BETHAN	2 740 €	550 €	2 740 €	550 €	825 €	Tarif 3 : aussi pour les étudiants inscrits pour l'année universitaire en cours à l'IEJ de la Faculté de Droit et Science politique de Nice, dans une école ou un centre de formation pour l'accès aux professions d'avocat, de magistrat, de commissaire de justice ou de notaire.
Gestion de patrimoine des personnes protégées	Anne-Sophie SIEW	3 500 €	500 €	3 500 €	500 €	750 €	
Droit de l'animal	Marie-Cécile LASSERRE	250 €	800 €	800 €	250 €	375 €	
Droit monégasque	Yves STRICKLER			800 €	250 €	375 €	Tarif pour une année (2 semestres). Tarif 2 aussi pour les étudiants d'Aix-Marseille Université. Certifiant (1 semestre) : 500€. Uniquement pour les autres apprenants.
Académie de Droit	Marc Guerrini	110 €			110 €		
Droit anglais	Linsey REDFERN	743 €	300 €	743 €	300 €	450 €	Tarif 3 aussi pour les étudiants d'universités du Royaume-Uni.

* DN = diplôme national

Le Conseil scientifique et pédagogique, élargi au Comité de pilotage, adopte à l'unanimité les modifications de tarifs des DU.

4) Modification des heures maquette du DU Académie de droit deuxième année.

DU des Hautes études juridiques et politiques de l'Académie de droit de Nice

Semestre 3		
Intitulé	Heures CM 2023-2024	Heures CM 2024-2025
Séminaire d'excellence (Droit public)	3	4
Séminaire d'excellence (Droit privé)	3	4
Séminaire d'excellence (Histoire du droit)	3	2
Séminaire d'excellence (Science politique)	3	2
Séminaire d'excellence (théorie du droit)	4	4
	16	16

Semestre 4		
Intitulé	Heures CM 2023-2024	Heures CM 2024-2025
Séminaire d'excellence (Droit public)	3	2
Séminaire d'excellence (Droit privé)	3	2
Séminaire d'excellence (Histoire du droit)	3	4
Séminaire d'excellence (Science politique)	3	4
Séminaire d'excellence (théorie du droit)	4	4
	16	16

5) Support des postes ATER

L'enveloppe proposée est de « **8 postes ATER à 100% (ou combinaison équivalente)** » étant par ailleurs entendu que cette enveloppe ne comprend pas de compensation pour les postes d'enseignants-chercheurs titulaires dont le recrutement est décalé ou pour les postes faisant l'objet d'un détachement.

Section CNU	Poste(s) d'ATER attribué(s)
Droit privé (01)	1 poste à temps plein + 5 demi-postes
Droit public (02)	1 poste à temps plein + 2 demi-postes
Histoire du droit (03)	1 demi-poste
Science politique (04)	1 demi-poste (hors compensation)

Motion adoptée à l'unanimité par les membres du COPIL du DDSP de l'Université Côte d'Azur

« Les membres du COPIL du Département de droit et de science politique de l'Université Côte d'Azur regrettent et s'alarment, dans un contexte de renouvellement de l'offre de formation, de la réduction de l'enveloppe des postes d'ATER, celle-ci passant de 9 (2023-24) à 8 (2024-25). Et cela, d'une part, sans information ou concertation préalable, ni explication concrète, et alors même, d'autre part, que les besoins disciplinaires sont en augmentation avec 14 groupes de TD supplémentaires. En effet, si le nombre de groupes de TD est pour l'année 2023-24 de 336 groupes, la projection établie par le service de la scolarité le fait passer à 350 pour l'année 2024-25.

Par conséquent, le COPIL du Département de droit et de science politique de l'Université Côte d'Azur, constatant que l'enveloppe actuelle est insuffisante à satisfaire les besoins des sections disciplinaires, et à l'issue de 3h30 de discussions soutenues, demandent l'ajout d'un poste d'ATER à temps plein, ne serait-ce pour revenir à la situation, déjà tendue, de l'année antérieure (2023-24) ».

Composante/ EUR	Composante/ EUR 2		Département disciplinaire	Laboratoire	Section	Profil	Quotité	Renouvellement	Première demande (oui/non)	Compensation campagne EC (OUI/NON) si oui préciser ID	Observations
EUR LexSociété	IAE	ATER	Economie Gestion	GRM	05	Sciences de gestion et du management	50%	oui	non	non	l'IAE est en sous effectif structurel avec par ailleurs 2 MCF en disponibilité
EUR LexSociété	IAE	ATER	Economie Gestion	GRM	05	Sciences de gestion et du management	50%	oui	non	non	l'IAE est en sous effectif structurel avec par ailleurs 2 MCF en disponibilité
EUR LexSociété	IAE	ATER	Economie Gestion	GRM	06	Sciences de gestion et du management	100%	non	oui	oui	Départ à la retraite au 30 août 2024 de Dominique Dufour MCF finance/système d'info
EUR LexSociété	IAE	Enseignant contractuel	Economie Gestion	GRM	06	Sciences de gestion et du management spécialité Comptabilité	100%	oui	non		Demande de cédésation Monsieur GUIRADO
EUR LexSociété	IAE	Enseignant contractuel	Economie Gestion	GRM		Sciences de gestion et du management spécialité International Business	100%	oui	non		Renouvellement Monsieur Signoretti
EUR LexSociété	IUT	ATER	Economie Gestion	GRM	06	Comptabilité comptable et finance Marketing et International Business Management responsable des organisations	100%	OUI	non	non	
EUR LexSociété	Faculté de droit et science politique	MAST	Droit et science politique	CERDEP	01	Droit Privé	50%	oui	non		Renouvellement William HOENIG
EUR LexSociété	Faculté de droit et science politique	MAST	Droit et science politique	CERDACEF LADIE	02	Droit Public	50%	oui	non		Publication de poste
EUR LexSociété	Faculté de droit et science politique	Enseignant contractuel	Droit et science politique			Anglais juridique	100%	oui			Renouvellement Franco Ivette
EUR LexSociété	Faculté de droit et science politique	ATER	Droit et science politique	CERDEP GREDEG	01	Droit Privé	1 poste 100% 5 poste	oui			
EUR LexSociété	Faculté de droit et science politique	ATER	Droit et science politique	CERDACEF	02	Droit Privé	1 poste 100% 2 poste	oui			
EUR LexSociété	Faculté de droit et science politique	ATER	Droit et science politique	ERMES	04	Science Politique	1 poste 100% 1 poste	oui			1 poste compensé détachement Marie BASSI
EUR LexSociété	Faculté de droit et science politique	ATER	Droit et science politique	ERMES	03	Histoire du droit	1 poste 100%	Non			Demande de compensation poste Olivier VERNIER départ en retraite le 01/09/2022

6) Procédure de prise en charge de dépenses pour les Masters.

La Direction de la Faculté de Droit-EUR LEXSOCIETE souhaite que les enseignements dispensés au niveau Master bénéficient des meilleures conditions possibles. Ce qui implique, outre un environnement de travail adéquat et confortable, la possibilité de bénéficier de financements spécifiques en vue de certaines activités particulières : visites extérieures, participations à des événements particuliers (Masterclass, repas avec les intervenants extérieurs, frais de mission...).

Les parcours de Masters, **ne bénéficiant pas de financements propres** (alternance, formation continue, dons) **ou d'un niveau insuffisant**, pourront bénéficier d'une enveloppe correspondant à une partie de l'enveloppe budgétaire votée chaque année par le COSP-COPIL.

Pour l'année 2024 (année civile), le montant attribué est de 400€.

Au-delà de cette enveloppe, une demande de prise en charge financière supplémentaire d'un projet pourra être effectuée selon les modalités suivantes :

- La ou le responsable du Master adresse à la responsable du service financier, une demande aussi complète que possible : contenu du projet (en expliquant le lien avec le Master), nombre d'étudiants et d'enseignants concernés, nature et montant des dépenses (si possible sur la base de devis) ;
- La responsable du service financier instruit la demande (en demandant le cas échéant des précisions) et en informe le directeur administratif ;
- Le directeur administratif, après examen du dossier, transmet la demande au directeur de l'EUR qui la soumet à la Commission ad hoc composée du directeur de l'EUR, des directrices et directeurs adjoints et du directeur administratif ;
- Une fois l'arbitrage effectué, le directeur administratif informe la ou le responsable de la formation demandeur (ainsi que la responsable du service financier) de la décision prise (acceptation/refus, montant attribué). Les dépenses peuvent alors être engagées.

Chaque année le COSP-COPIL vote le montant de l'enveloppe budgétaire annuelle consacrée à ces financements.

Pour l'année 2024 (année civile), le montant de cette enveloppe est de 10 000€.

Un bilan des financements accordés est présenté aux membres du COSP-COPIL chaque année une fois l'exercice budgétaire clos.

Il est également communiqué à l'ensemble des responsables de parcours de Master.

7) Informations sur l'approche par compétences en Master.

Prise de parole de la Professeure Eva MOUIAL

Une réunion s'est tenue le 22 février en présence de certains responsables de Masters et trois représentantes du CAP de l'université. L'objectif était une première présentation sur l'approche par compétences en Master. Il a été exposé le but à atteindre, les moyens à mettre en place et le calendrier envisagé, en rappelant qu'il s'agit d'une demande du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, à laquelle toutes les universités sont ou seront bientôt soumises.

Pour la rentrée de septembre 2024, une matrice de cohérence devra avoir été élaborée à l'échelle de chaque Mention de Master. En bref, il s'agit d'obtenir une cohérence entre l'offre de formation de chaque parcours et chaque mention de Masters et les blocs de compétences correspondant à chaque mention.

Aux responsables présents, il est recommandé d'aller voir les fiches RNCP de Master proposées par France Compétences.

3 ateliers vont être organisés avec l'aide du CAP. Un tête-à-tête sera prévu, au besoin, pour chaque responsable de formation afin d'apprendre à travailler sur le portail « Approche par compétences » spécialement mis en place.

8) Retour d'expériences sur l'organisation des examens

Prise de parole du Doyen Xavier LATOUR

- Le recrutement des vacataires pour la surveillance des examens est apprécié.
- Les enseignants demandent à avoir le calendrier des examens le plus tôt possible.
- La gestion de la distribution des copies avec étiquettes est plutôt variable pour les amphithéâtres à gros effectifs. Les collègues qui ont eu une bonne expérience seront appelés à la partager. Il est important que tous les surveillants soient présents dès le début de l'épreuve pour une bonne organisation.
- Il est demandé que les épreuves à gros effectifs soient organisées en début de session d'examen de manière à laisser un temps de correction plus long pour les enseignants concernés.
- La restitution des copies avec des étiquettes prend du temps. Elle peut accroître les risques de fraude. Il faudrait peut-être récupérer les copies directement aux places afin d'éviter les bavardages, la fraude et clôturer l'épreuve en même temps pour tous. L'organisation des épreuves par l'IEJ semble être une bonne source d'inspiration.
- Lorsque les étudiants demandent à accéder à leur copie avec étiquettes, elles ne sont plus classées par ordre alphabétique. Les copies pourraient être triées par note pour plus de facilité.
- Il y aurait apparemment moins de monde pour les délibérations en Master et en Capacité. Dans les différentes, Il est nécessaire que, lors des délibérations, une personne de la scolarité et un enseignant référent (responsable de Licence) soient présents au moins au début de l'épreuve afin de donner au jury une vision globale des différentes délibérations. Chaque jury demeure souverain, tout en ayant besoin de savoir comment les précédents ont statué.

Questions diverses

Le BDE souhaite faire un retour sur le voyage organisé à Paris.

Prise de parole de Madame Lili Avis, Présidente du BDE

Les retours des étudiants ayant participé au projet sont très positifs.

Le voyage s'est réalisé en train, les participants étaient pour la plupart des étudiants de Licences 1 et 2.

Le BDE a opté pour un hébergement, hôtel appartement, ce qui permettait de limiter les sorties donc de modérer le budget.

Le séjour a débuté par la visite du Conseil constitutionnel. Les étudiants étaient accompagnés d'une magistrate judiciaire.

La visite de l'Assemblée nationale s'est prolongée par un temps d'échange avec Monsieur le député, Éric CIOTTI. En parallèle de la visite au Sénat l'après-midi avec la sénatrice Dominique Estrosi-Sassone, se déroulait, le vote pour l'inscription de l'IVG dans la Constitution.

Cette année, le groupe a testé une nouveauté qui a beaucoup plu, l'Europa expérience, un divertissement interactif avec des thématiques à défendre.

Pour le dernier jour, le bureau a organisé une visite incontournable, le musée du Louvre.

Le séjour s'est clôturé par un repas gastronomique sur la Seine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

Amélie LEZE
Secrétaire de séance



Xavier LATOUR
Directeur de l'EUR, président de séance

(Handwritten signatures in blue ink over the logo and text)